

HAUTES ALPES

CAHIER DES CHARGES DE LA CONSULTATION

« Hautes-Alpes 2030 » Accompagnement des Hautes-Alpes dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030

Commanditaire :
Agence de Développement des Hautes-Alpes (ADDET)

Date et heure limite de remise des offres :
10 août 2025 à 10h

Marché sans procédure imposée
Montant inférieur à 40 K€ HT

Contact :

Sophie REY - Responsable Filière Tourisme - sophie.rey@hautes-alpes.net
ADDET05
13 avenue Maréchal Foch
05002 Gap Cedex

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – ÉLÉMENTS STRATÉGIQUES	3
1.1. L'Agence de Développement des Hautes-Alpes	3
1.2. Stratégie	4
1.3. Contexte	5
1.4. Besoins	6
PARTIE 2 - REGLEMENT DE CONSULTATION	7

1.2. Stratégie

La prise de conscience écologique

Le paradoxe des Hautes-Alpes

Les Hautes-Alpes vivent le paradoxe d'un territoire très vulnérable au réchauffement climatique tout en étant parmi les plus vertueux qui soient grâce à sa géographie, sa démographie, son économie et au tempérament des Haut-Alpins.

Le chemin de crête des haut-alpins

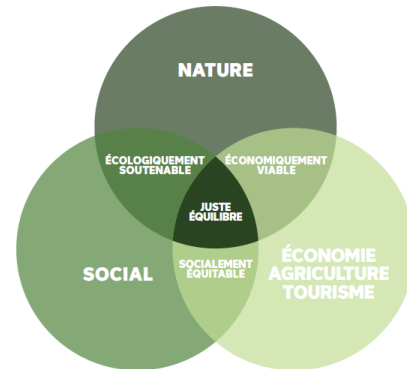
Les idéologues
qui sont
dans le déni
ou dans
l'excès



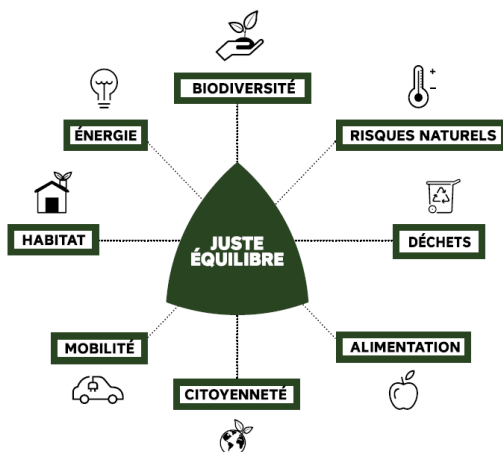
Les cyniques
qui prônent
plus de vert
pour plus de
croissance

Un nouveau paradigme

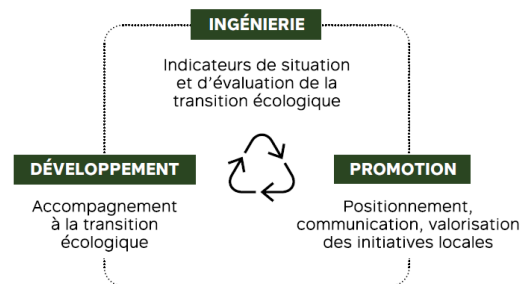
Veiller au juste équilibre entre préservation et valorisation d'une nature d'exception, la plus grande richesse des Hautes-Alpes. Aller plus loin encore dans la transition écologique.



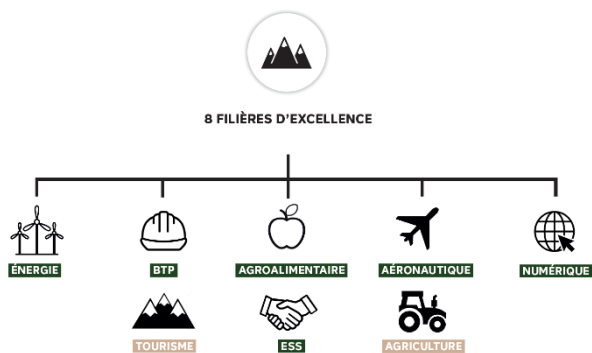
La transition écologique globale des Hautes-Alpes



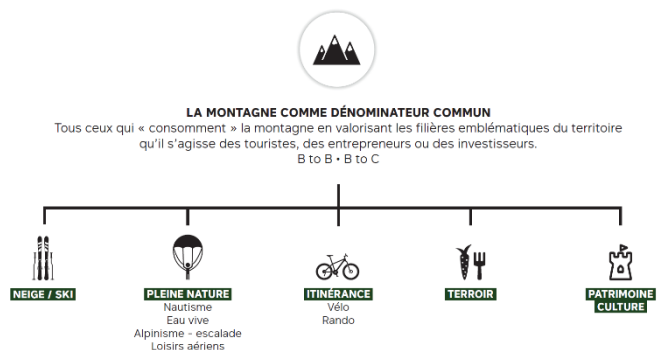
L'action de l'Agence de Développement



Filières prioritaires



Cibles prioritaires



1.3. Contexte

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 (JOP 2030)

Vous trouverez à partir du lien suivant, le rapport complet du CIO présentant la candidature Alpes françaises 2030.

<https://www.olympics.com/cio/jeux-olympiques/alpes-francaises-2030>

Les Hautes-Alpes dans la perspective des JOP 2030

Extrait de la lettre du Président du Département aux forces vives des Hautes-Alpes

« Madame, Monsieur,
Chers Haut-Alpins,

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver qui se dérouleront en 2030 dans les Alpes françaises en grande partie en Région Sud et dans les Hautes-Alpes, ont connu ces derniers temps des avancées majeures, avec l'installation du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) et la signature du contrat hôte par le Comité International Olympique (CIO).

Je fais toute confiance aux parties prenantes - notamment Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la SOLIDEO, Edgar Grospiron, Président du COJOP, et Michel Barnier missionné par le gouvernement français, ainsi qu'à leurs équipes -, pour réussir des jeux sobres et durables, créer un élan populaire, bâtir du nord au sud des Alpes un héritage sportif, économique et social, à la hauteur des espérances et des enjeux auxquels sont confrontés les territoires de montagne.

Les Hautes-Alpes seront le cœur battant de cette olympiade avec un village olympique dans le Fort des Têtes de Briançon (qui accueillera 522 athlètes et autant d'accompagnants), classé au patrimoine mondial de l'Unesco, l'intégralité des épreuves de ski acrobatique et de snowboard (26 courses hommes et femmes, près du tiers des médailles olympiques), qui se tiendront à Serre Chevalier et Montgenèvre et d'importantes réalisations en matière d'accès et de mobilité. Si nous voulons aider les organisateurs dans leur tâche, si nous voulons que les Hautes-Alpes soient à la hauteur de cet événement planétaire et qu'elles en tirent le meilleur parti, chacun d'entre nous doit apporter sa pierre à l'édifice. Où qu'ils soient, quelles que soient leurs responsabilités, les Haut-Alpins doivent être mobilisés, organisés et entreprenants.

Voilà pourquoi, je prends l'initiative, en tant que Président du Département des Hautes-Alpes, de lancer dès aujourd'hui, le comité exécutif "Hautes-Alpes 2030". Ce comité réunira l'ensemble des forces vives de notre territoire et s'appuiera sur des comités opérationnels centrés sur le sport, la mobilité, le développement, la culture et l'inclusion. J'ai demandé à l'Agence de Développement des Hautes-Alpes, de piloter et de coordonner la démarche.

J'ai le plaisir, par la présente, de vous inviter à l'installation de ce comité exécutif "Hautes-Alpes 2030" (...). »

Le comité exécutif Hautes-Alpes 2030

Les objectifs

- Faire circuler l'information
- Coordonner les initiatives
- Mener à bien les projets
- Mobiliser les Haut-Alpins
- Réussir les JOP et bâtir l'héritage

La gouvernance

Un **comité exécutif** Hautes-Alpes 2030 :

- sous l'autorité du Président du Département, Jean-Marie Bernard, animé par le Président de l'Agence de Développement, Patrick Ricou et son équipe ;
- composé des représentants des collectivités (le Département, les neuf établissements de coopération intercommunale, les communes de Briançon, Serre Chevalier, Montgenèvre et le cas échéant celles qui accueilleront les disciplines additionnelles), le monde économique (CCI, CMA, CA, BTP, UPE, UMIH, DSF, ESF, Comité des banques, etc.), le monde sportif (CDOSF, comités départementaux de neige et de glace, grands sportifs), les trois conseillers régionaux, les trois parlementaires et le Préfet des Hautes-Alpes ;
- le COJOP, la SOLIDEO, la Région ou d'autres acteurs liés au projet, pourraient être amenés à intervenir ponctuellement.

Ce comité exécutif se réunira deux fois par an, il s'agit d'une instance d'information, d'échanges, de prises de décisions stratégiques et de pilotage à l'échelon départemental, et veillera également être bien articulé avec ses travaux avec ceux de la Région Sud dans le cadre du Parlement des Jeux.

Des **comités opérationnels** Hautes-Alpes 2030 viendront nourrir ce travail en commun :

- le premier pour le sport, présidé par la Vice-Présidente du Département en charge des sports, Marine Michel ;
- le deuxième pour les accès et la mobilité présidé par le Vice-Président du Département en charge des routes, Marcel Cannat ;
- le troisième pour le développement présidé par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Frédéric Cavallino (cette cellule existe déjà, elle se réunit tous les quinze jours) ;
- le quatrième pour la culture et l'inclusion, présidé par la Vice-Présidente du Département en charge de la culture et du patrimoine, Bernadette Saudemont ;
- d'autres thématiques peuvent être traitées, notamment l'environnement, même si cette thématique est traitée de façon transversale dans les autres comités.

Ces comités opérationnels se réuniront autant de fois que nécessaire et une fois par an en plénière, ils rendront compte de l'avancée de leurs travaux au comité exécutif ; l'Agence de Développement en assurera la coordination.

1.4 Besoins (présentation et objectifs de la mission)

L'Agence de Développement des Hautes-Alpes recrute une société spécialisée pour l'accompagner dans la perspective des JOP 2030.

Cet accompagnement a une double dimension :

1/ Accompagnement au pilotage et à l'animation du comité exécutif

Conseil, préparation et animation des séances de travail, réalisation des supports

2/ Accompagnement des forces vives locales pour répondre aux sollicitations et aux exigences des parties prenantes notamment le CIO, le COJOP et la SOLIDEO

Ex. le Département pour les questions d'accès et de mobilité, les collectivités locales pour l'aménagement des sites sportifs et des équipements connexes, les organismes professionnels, etc.

PARTIE 3 - REGLEMENT DE CONSULTATION

Calendrier

10 juillet 2025	Ouverture de la consultation
10 août 2025, 10h	Date limite d'envoi des offres par e-mail
10 au 17 août	Analyse des offres, négociation et décision finale
24 août 2025	Début de la prestation

Délais d'exécution

La durée de la mission est d'1 an

Présentation des offres

Sont attendues de la part du candidat :

- une présentation de l'entreprise, de ses références et savoir-faire ;
- une note méthodologique et technique ;
- un budget TTC ;
- tous les documents administratifs nécessaires ;
- le bordereau des prix (voir ci-après).

Bordereau des prix

- Accompagnement au pilotage et à l'animation du comité exécutif Hautes-Alpes 2030
Prix TTC d'1 journée homme
Nombre de journées
2 comités exécutifs se tiendront dans l'année

- Accompagnement des forces vives locales
Prix TTC d'1 journée homme
Nombre de journées

Remise des offres

Les offres sont à adresser par e-mail à Sophie REY (sophie.rey@hautes-alpes.net, au plus tard le 10 août 2025 à 10h.

Critères de sélection des offres

La notation s'effectue selon les critères suivants :

- Valeur technique 75 %
 - Expériences et savoir-faire de l'entreprise (25 %)
 - Capacité d'appropriation et d'expertise pour répondre à un projet de l'envergure et du type des JOP 2030 (25 %)
 - Pertinence de l'offre au regard des éléments stratégiques et techniques du cahier des charges et qualité de l'accompagnement (25 %)
- Prix de la prestation 25 %

Le comité de sélection sera constitué de représentants de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes.

Négociation

Conformément à l'Article R. 2123-5 du code de la commande publique, les candidats sont explicitement informés que l'ADDET se réserve la possibilité de procéder à une négociation de tout ou parties des éléments de l'offre.

La négociation s'effectuera dans les mêmes délais et conditions pour l'ensemble des candidats sollicités à y participer.